

# La Caserne COËHORN de FRAIZE

## Décision de construire une caserne à Fraize

L'éloignement des villes de garnisons de la frontière Est (Épinal, Remiremont, Gérardmer) a justifié, à l'initiative du Ministère de la Guerre, l'implantation de nouvelles casernes.

Lors d'une tournée dans l'Est en vue de planifier la construction de ces casernes supplémentaires (seront concernées pour les Vosges les villes de Rambervillers, Raon-l'Étape, Senones, Saint-Dié, Fraize, Bruyères, Bussang, Corcieux et Giromagny), le Sous-Secrétaire d'État à la Guerre Joseph NOULENS (gouv. de Aristide BRIAND) a été reçu à la mairie par Marius DURAND maire de Fraize (de 1896 à 1919) et son conseil municipal le 2 février 1911.



Visite à Fraize du Sous-Secrétaire d'État à la Guerre Joseph NOULENS le 2 février 1911,

D'emblée, on prévoit qu'à Fraize cantonnera un bataillon de quatre compagnies d'infanterie, soit près d'un millier d'hommes.

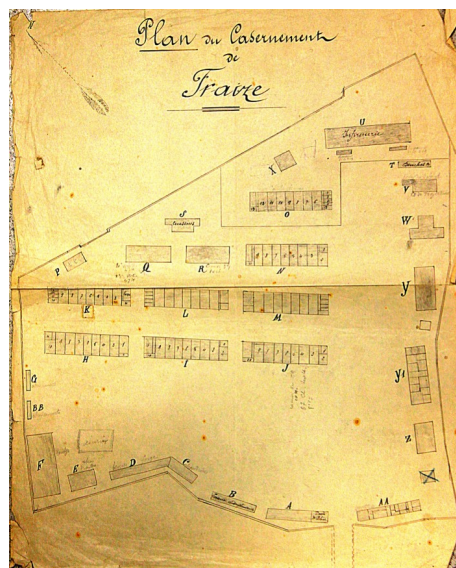
Ce sera le 1<sup>er</sup> Bataillon du 158<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Alpine qui arrivera le 1<sup>er</sup> octobre 1913.

## Implantation de la caserne à Gerva



Plan parcellaire, dressé le 8 décembre 1913 par le Chef du Génie d'Épinal.

L'emplacement de Gerva, compte tenu de la surface nécessaire et du fait qu'il n'y avait pas de constructions, a été retenu dès 1912, mais le décret d'expropriation cosigné, entre autres, par le Président de la République Raymond POINCARÉ et le Ministre de la Guerre Joseph NOULENS (gouv. Gaston DOUMERGUE) ne sera publié que le 25 Février 1914.



Plan d'implantation prévu. Un bâtiment à deux étages appelé Mess a été construit en haut à droite, sous l'infirmerie, remplaçant T, V et W.

L'ensemble forme en gros un trapèze délimité à gauche par la  *cité ouvrière de Gerva*, en haut par le GC 23 (route du col de Mandray), à droite par le chemin appelé de nos jours chemin de l'Hôpital (servitude de passage) et en bas par les propriétés bâties le long de la  *rue de La Costelle*. Un chemin de servitude qui longe le mur d'enceinte en bas relie Gerva à la  *rue du 15/8*. Il existe toujours et prolonge de fait le chemin qui part de la place de l'église, longe le cimetière et l'arrière des propriétés de la  *rue de l'église* et arrive à Gerva.

Les terrains expropriés sont :

- en bas ceux dits des  *Prés Derrière*,
- en haut à gauche ceux des  *Neuf Meix*,
- puis, allant vers la droite ceux des  *Champs Derrière* et des  *Bourdières*.

Une rue d'accès unique qui sera baptisée *rue du 15/8*, rejoint dans le bas, la *rue de la Costelle*. Avec 285 m de largeur moyenne, 320 m dans sa plus grande hauteur et 135 m dans sa plus petite, le



*Vue montrant les terrains de derrière la Costelle non construits.*



*Vue montrant les terrains de derrière la Costelle non construits.*

terrain atteint une surface de 7,25 ha.

## Les travaux de construction

Une lettre du 21 avril 1913 d'un capitaine du Génie propose au maire de Fraize de venir le rencontrer le lendemain *pour nous entretenir de diverses questions relatives au casernement en projet*. Les propriétaires ont accepté la cession des terrains en mai-juin 1913 rappelle un courrier du maire en 1916 (réclamation du paiement). Le 27



*Vue en fin de construction. Manquent encore les bâtiments du Mess et le pavillon de l'Hôpital.*



*Construction de la caserne Coëhorn, à Gerva. À noter au premier plan la gare(!) du petit train à voie étroite chargé du transport des matériaux.*

septembre 1913, on n'a pas encore choisi entre l'installation de tinettes mobiles ou d'un Tout à l'Égout... On peut donc situer le début des travaux au plus tôt vers la mi 1913<sup>1</sup> alors que les jugements d'expropriation ne seront rendus que le 6 juin 1914, la confiance vis à vis de l'armée régnait et sa parole suffisait...

Sous la maîtrise d'œuvre du Génie d'Épinal et à l'aide d'un tacot à voie étroite qui a participé efficacement au transport des matériaux., les travaux sont rapidement menés à terme, et presque tous les bâtiments prévus par le plan ont été réalisées<sup>2</sup> : huit bâtiments dortoirs identiques de 65 m sur 14, un bâtiment infirmerie, de même longueur mais plus large, alignés dans le haut du terrain, et dix-huit autres bâtiments annexes, disposés tout autour de l'enceinte complétaient le casernement (manège, forge, écurie, chaufferie, pavillon disciplinaire, poste de police, habitations, bureaux pour l'encadrement...). Tous les bâtiments sont en rez de chaussée sauf l'habitation pour les officiers qui a deux étages. Un bon tiers inférieur du terrain forme une esplanade pour les exercices des troupes. Le tout est enclos d'un mur

<sup>1</sup> Une note du 5 septembre 1913 précise que 250 ouvriers sont à l'œuvre, principalement belges et italiens. Voir l'excellent article de Pierre-Louis Buzzi « Les casernes de Fraize (1913). Construction, organisation et immigration » dans *Mémoire des Vosges*, n° 32, Société Philomatique Vosgienne, 2016.

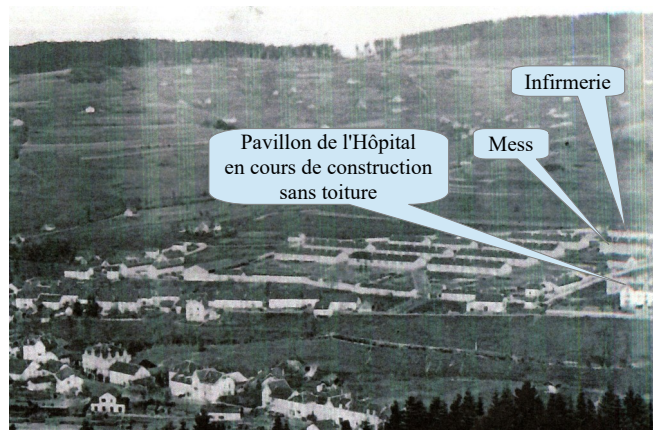
<sup>2</sup> La réalisation est en dur, suivant des plans types. D'autres cantonnements, par exemple à Corcieux, sont construits en bois.



ouvert, au coin du poste de police, dans la *rue de La Costelle* via la *rue du 15/8*. Un bâtiment de deux étages dit le Mess qui constitue la seule différence notable entre le plan et le réalisé a remplacé sur le plan les bâtiments T, V et W.

L'achèvement (en quel état ? ) se situe probablement mi 1914, juste avant l'entrée en guerre. Les travaux ont donc duré à peine un an, mais on ne sait si des finitions ont dû ou pu être poursuivies ensuite.

Parallèlement, d'autres expropriations ont eu lieu début 1914 pour permettre le passage de l'adduction d'eau, depuis les sources de La Témont, et la construction des deux réservoirs enterrés, de 60 m<sup>3</sup> chacun, qui existent toujours (désaffectés maintenant, ils se trouvent en gros de l'autre côté du GC 23 en face du chemin de l'Hôpital).



*La caserne est terminée.  
Noter le pavillon de l'hôpital construit mais non couvert.*

## Les conséquences administratives de la guerre : pénalisation des vendeurs

Le terrain complet se compose en fait de 49 parcelles qui appartenaient à 26 propriétaires différents de Fraize, mais aussi de Plainfaing, La Croix aux Mines, Fouchifol, Clefcy et Brouvelieures.

La signature des promesses de vente chez le notaire datent de mai/juin 1913. On a vu que les travaux débutaient aussitôt, dans la seconde moitié de 1913. La gestion administrative des cessions (vers un règlement) et des mutations (changement officiel de propriétaire) qui devait suivre sans difficulté a subi un coup d'arrêt à déclaration de guerre.

La vente n'a pas pu être soldée avant le début des années vingt. Pendant tout ce temps, les anciens propriétaires :

- ont perdu la jouissance de leurs biens,
- n'ont reçu aucun paiement et,
- comble, ont continué à être imposés !

De nombreuses réclamations, notamment en 1916, et encore en 1921, sont relayées par le maire vers le préfet et les autorités militaires.

Cette situation était d'ailleurs la même que pour les vendeurs des terrains du Tir et du Terrain de Manœuvre.

Nota : On n'a pas trouvé d'information précise sur la date de règlement définitive, non plus que sur les âpres négociations qui ont dû intervenir à propos du prix des parcelles (prix décidés avant guerre) compte tenu de l'inflation et de la forte dévaluation du franc dues à la guerre.



*Vue des casernes en fin de construction sans le bâtiment du mess ni le pavillon de l'Hôpital.*

## L'occupation de la caserne

En mars 1914, aucun nom ne lui a encore été attribué et comme le conseil municipal interrogé n'a pas de proposition à faire, celui de COËHORN, en l'honneur d'un général d'empire alsacien, est donné, sans doute par les autorités militaires.<sup>3</sup>

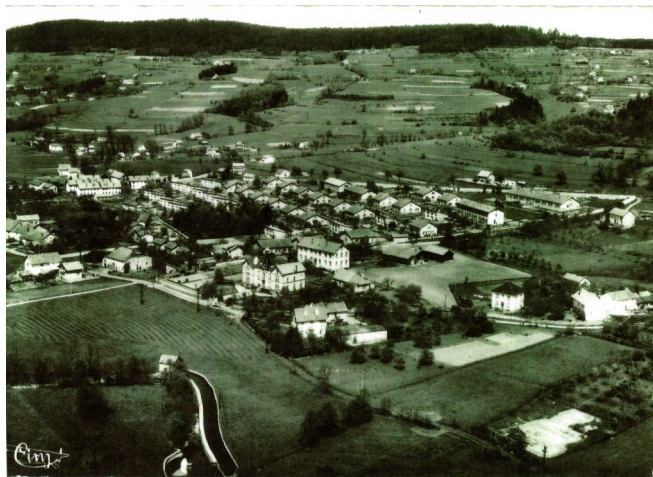
Le 158<sup>e</sup> RI, qui a tant bien que mal occupé les lieux pendant tout le temps qu'à duré la fin de la construction, quitte Fraize et part vers différents cantonnements au front le 11 août 1914, d'abord pour Combrimont, puis Saâles... avant de s'illustrer sur la colline de Notre-Dame-de-Lorette, au cours de la bataille de l'Artois en 1915.

La caserne est disponible pour accueillir les différents régiments et bataillons, en activité sur le front dans la région, qui y viennent au repos.

Après la guerre, la frontière ayant retrouvé le Rhin, le 158<sup>e</sup> RI revient à la caserne en mai et juin 1919, avant de partir définitivement en garnison à Strasbourg (toujours la frontière donc).

La caserne est désormais inoccupée, mais reste, propriété de l'État, sous la responsabilité de l'armée. En conséquence, celle-ci charge monsieur VALDENNAIRE<sup>4</sup> du gardiennage des lieux. On l'appelait le *Casernier*.

## De la caserne COËHORN au Quartier-Neuf



*Le Quartier Neuf dans les années soixante. On y distingue le parc boisé qui a depuis été loti en quatre parcelles dont trois sont construites.*

*Domaines pour être aliénés dans les formes tracées par la législation domaniale.*

Le Directeur de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre précise alors au maire de Fraize (Louis FLAYEUX à l'époque) :

*Cet immeuble militaire [...] pourrait donc être cédé à l'une des collectivités qui se proposerait de lui donner une destination d'utilité publique, notamment en vue de l'organisation de logements à bon marché.*



*Vue aérienne prise par l'aviation allemande en 1918 sur laquelle on observe que tous les bâtiments prévus ont bien été construits avec en plus le Mess et le pavillon de l'Hôpital.*

*Source JC FOMBARON, Philomatique Vosgienne.*

Elle a fait dès 1922 l'objet de demandes par la Mairie pour y loger des civils, que l'armée n'a pas toujours voulu satisfaire. L'esplanade quant à elle a pu être utilisée pour l'entraînement militaire des jeunes gens.

Il a fallu attendre 1923 pour que la Loi de Finances contienne dans son article 130 les dispositions suivantes :

*Les immeubles militaires qui auront été, par suite des regroupements prévus à l'article précédent et pour toute autre cause reconnus par le Ministre de la Guerre et des Pensions définitivement inutiles aux besoins de l'armée, seront, dès 1923, et au plus tard en 1924, s'ils appartiennent à l'État, remis à l'Administration des*

<sup>3</sup> Il y avait aussi à cette époque une caserne Coëhorn à Mulhouse.

<sup>4</sup> Ancien militaire, il avait été chef brancardier dans la Protection Civile durant la guerre, et était hébergé sur place dans le bâtiment des officiers (marqué d'une croix, en bas à droite du plan d'implantation), maison actuellement Claude Georges.



La caserne fut finalement achetée par la commune de Fraize le 6 septembre 1924 pour la somme de 300 000 frs puis revendu aux Étab. GÉLIOT<sup>5</sup> qui en ont fait à partir de 1927 la cité ouvrière que l'on connaît<sup>6</sup>. On ne sait ni à quel prix ils ont racheté, ni au juste pourquoi il a fallu que la commune serve d'intermédiaire ? Tout au plus suspecte-t-on une raison d'ordre administratif.

Presque tous les bâtiments d'époque demeurent, mais il faut un peu d'attention pour les reconnaître :

- L'infirmerie (U), le mess (absent du plan), et les bâtiments Q et R sont intacts mais, à l'intérieur, ils ont tous été restructurés en appartements.
- Les dortoirs H, I, J, K, L, M, N et O ont perdu leur partie centrale (un tiers environ) au profit de jardins et chaque extrémité se compose de deux appartements mitoyens.
- Les bâtiments des servitudes le long du mur inférieur existent toujours, mais ont été aussi fractionnés et transformés en appartements.
- L'esplanade a été lotie et aujourd'hui accueille 14 HLM, construits dans les années 1950, reconnaissables à leurs toits une pente.
- Le mur d'enceinte existe encore sur une bonne partie de son tracé en bas et à droite le long du chemin de l'Hôpital.



Vue par satellite du Quartier Neuf aujourd'hui

Les bâtiments le long du CD 23, dont les Cuisines, ont disparu, de même que les bâtiments CI, BB à gauche, ainsi que F et E (manège et écuries).

De nos jours, le Quartier Neuf est un quartier riant dont presque tous les appartements disposent de grands jardins.

Il est facilement accessible grâce à ses accès ouverts depuis le CD 23 en haut, la *rue de Gerva* à gauche, et bien sûr son accès principal par la rue (re)baptisée *rue du 158<sup>e</sup> RI* débouchant dans la *rue de La Costelle* et se prolongeant vers le haut jusqu'au Mess. Il est desservi à gauche verticalement par la *rue du Quartier Neuf*, et de haut en bas par les *rues des Jonquilles, des Rosiers, des Lilas et des Thuyas*. Il n'y a qu'un accès au niveau du Mess entre la *rue du 158<sup>e</sup> RI* et le *chemin de l'Hôpital*.

\* \*  
\*

Étude réalisée en 2014 par Yves Bruant pour l'association La Costelle de Fraize ([www.lacostelle.org](http://www.lacostelle.org)) pour son exposition *Guerre 14-18 : FRAIZE est en première ligne*.

Sources : Archives des Vosges et Wikipedia.

Illustrations : Archives des Vosges, cartes postales d'époque, notamment de la collection A. Weick.

<sup>5</sup> Les Établissements Géliot sont les propriétaires de la totalité de l'industrie textile de Fraize-Plainfaing.

<sup>6</sup> Les Étab. Géliot fait appel au cabinet d'architecte déodatien Saussage, le même qui avait restauré l'église paroissiale en 1894.

<sup>7</sup> Comme le 158<sup>e</sup> RI était couramment appelé le 15/8 et que la rue portait à l'origine le nom de *rue du 15/8*, des cartographes ont pensé qu'il s'agissait de la *rue du 15 août* ! De nombreux plans de Fraize un peu anciens, portent encore cette anomalie amusante.